

Marquage CE / NF et informations d'étiquetage selon NF EN 197-1

Élément d'information	Obligation	Remarques / Conditions
Nom commercial du ciment	Obligatoire	Doit correspondre au type normalisé (ex. <i>CEM II/A-L 42,5 N</i>).
Type de ciment et classe de résistance	Obligatoire	Indiqué selon NF EN 197-1 (ex. <i>CEM I 52,5 R</i>). Mention complète sur sac ou document d'accompagnement.
Norme de référence	Obligatoire	Mention : <i>Conforme à NF EN 197-1</i> . Peut être suivie de la norme de conformité (<i>EN 197-2</i>).
Nom et adresse du fabricant ou de l'usine	Obligatoire	Permet la traçabilité complète du produit.
Numéro du certificat CE de conformité	Obligatoire (pour marquage CE)	Attribué par l'organisme notifié. Exemple : <i>NB 0123 – 197-CPR-XXXX</i> .
Marquage CE	Obligatoire	Apposé sur l'emballage ou le document de livraison. Indique la conformité au Règlement Produits de Construction (RPC – UE 305/2011).
Marquage NF	Facultatif (volontaire, spécifique à la France)	Garantie complémentaire de qualité, gérée par AFNOR Certification. Confirme le respect du référentiel NF-LC.
Date de fabrication ou numéro de lot	Obligatoire	Permet l'identification du lot en cas de contrôle qualité.
Poids net et conditions de stockage	Obligatoire	Doivent apparaître clairement sur l'emballage.
Caractéristiques additionnelles (SR, LH, etc.)	Obligatoire si applicable	Doivent être indiquées si le ciment possède une caractéristique complémentaire normalisée.
Code usine ou site de production	Facultatif mais recommandé	Utile pour la traçabilité dans les grands groupes de production.
Mentions environnementales (optionnelles)	Facultatif	Exemple : déclaration environnementale (EPD / FDES), empreinte carbone, recyclabilité.

Marquage CE = obligatoire pour tous les ciments couverts par EN 197-1.

Marquage NF = volontaire, mais très répandu en France comme gage de qualité supplémentaire.

Étiquetage = doit assurer traçabilité (usine, lot, certificat CE) et sécurité (pictogrammes CLP).

Mentions environnementales = facultatives mais de plus en plus demandées dans les marchés publics.